médicale" 38 mesures (régulation, délégation d'actes, territorialisation de la formation) • PADHUE : soutien à la

reconnaissance des médecins diplômés hors UE. Contribution au groupe Sénat « Accès aux soins » : préparation

d'une PPL anti-déserts médicaux, signature de deux PPL santé (« Accès aux soins » & « Sécurité des professionnels »)

 Appui aux maisons de santé pluriprofessionnelles (Maurs, · Appui aux aides à domicile.

EHPAD et établissements médico-sociaux (Ségur),

pharmacies rurales et contre les Lutte contre les 11 suppressions de postes enseignants dans le Cantal : deux postes sauvés

(Saint-Mamet, Saint-Flour) et un combat qui continue! PPL narcotrafic : création d'un Parquet national anticriminalité organisée et sanctions

• Demande de renforts de police nationale sur le bassin d'Aurillac Appui à l'ouverture de nouvelles

brigades de gendarmerie (Jussac, Laroquebrou) et **rénovation** de Puvcapel & Mauriac





FAIT MARQUANT : LA DÉMOGRAPHIE

l'immédiat après-guerre. C'est une **alerte majeure pour l'avenir du pays**. Cette évolution silencieuse, mais lourde de conséquences, est pourtant encore trop peu prise en compte dans nos politiques publiques.

compte dans nos politiques publiques.

La démographie n'est pas une statistique de plus. Elle

social et territorial. Elle conditionne la capacité de La jeunesse : priorité des priorités.

naissances en 2024, soit une baisse de 2,2 % en un ar

s'installe durablement. Le taux de fécondité, tombé à

est la clef de voûte de notre modèle économique,

notre société à se projeter, à assurer la pérennité de ses

et de plus de 20 % depuis 2010, le recul démographique

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. **ATTRACTIVITÉ**

pesticides.

modèle durable.

appui à la CCI.

Lutte contre la sur-

• PPL "seuils sociaux" : relèvement

de 50 à 100 salariés, Soutien

aux PME via l'Agence Auvergne

Rhône Alpes Entreprises ou en

• Vigilance sur **l'abaissement**

du seuil de TVA pour les petites

entreprises (moratoire d'un an),

Appui aux projets touristiques

structurants, en particulier

autour de Garabit et du Grand site

de Conques dans la perspective

Pérennisation des lignes

tourisme au **Puy Mary**, et sur nos

hauts lieux touristiques.

du Volcan pour développer le

transposition des normes.

 Victoire "eau & assainissement" liberté communale (abandon du • Mission de la commission des finances en Corée et Japon: • PPL TRACE / ZAN :

opportunités économiques assouplissement de la sobriété pour les éleveurs cantaliens. foncière pour les communes Opposition à l'accord Mercosur Rapport hydroélectricité : et défense de l'agriculture

ÉCOLOGIE

solutions pour assurer le · Vote de la loi d'Orientation renouvellement des concessions Agricole (PLOA) : installation, des barrages transmission, simplification des • **PPE**: soutien d'un moratoire normes, rôle des élus locaux.

l'éolien terrestre, un Agriculture régénérative: renforcement du nucléaire et une sortie du marché unique pour les agriculteurs, prudence sur les euronéen de l'énergie promotion d'un • Train de nuit Aurillac - Paris:

liaison quotidienne obtenue (4 juillet 2025) et défense du réseau ferroviaire cantalien (ligne Aubrac en particulier)

• Transport scolaire 2025 gratuité pour les primaires abonnement unique 120 € et accès illimité pour collégiens/

 Transport collectif régional offre interurbaine & touristique élargie, sécurisation des points d'arrêt, modernisation du plan Défense de la ligne aérienne

Aurillac – Paris, vitale pour le

• Soutien au déploiement du très-haut-débit dans les villages isolés du Cantal, avec une vraie perspective pour tous en 2026.



MOBILITÉ, RÉSEAUX, FINANCES **OUVRIR UNE VOIE VERS LE VIVANT** PUBLIQUES,

O Construire le siècle qui vient et redéfinir la valeur

Il est possible aujourd'hui de dire à tous les consommateurs de la planète que

chaque fois que je mange et bois, j'ai **le pouvoir d'agir et de choisir** le monde dans lequel ie veux vivre. Une compétitivité écologique et sociale est-elle possible ? Car demain est

urgent, l'urgence climatique, l'urgence sociale sont là. Et c'est la question la plus difficile. Les tenants de l'ancien monde ont beau jeu de traiter d'irréalistes, voire d'irresponsables, ceux qui dépeignent le monde de demain et accolent à

l'économie des adjectifs étranges : verte, libérée, douce, vivante, régénératrice.

De l'autre côté on tente d'esquiver la question de la compétitivité. Faire face à cette question est un devoir de salubrité. Accepter la complexité, ne pas contourner le « crux », c'est-à-dire le passage le plus dur d'une voie, le passage obligé, celui qu'on ne peut pas contourner. Cette compétitivité d'une économie avant fortement progressé dans sa transition climatique et sociale n'est pas seulement souhaitable, parce que le processus de production et les consensus sociaux ont été durablement modifié par la pandémie du Covid, mais



gouvernements de ne pas seulement optimiser l'efficience, mais de **chercher à garantir une résilience** dont l'enieu est politique. **Notre économie est** orédatrice en ressources du **ivant** : le vivant d'hier dont la natière organique a mis cent nillions d'années à se fossiliser n ressources énergétiques, le ivant d'auiourd'hui que nous onsommons à un rythme qui e lui permet pas de régénérer. le vivant de demain du fait de

réduction de la biodiversité Réduire la biodiversité aujourd'hui, c'est priver la vie de sa capacité d'inventer le vivant de demain. Nous devons, nous allons passer d'une économie extractrice du vivant dont on voit les limites et les fragilités, à une économie régénératrice du vivant,

et opportunité, parce que c'est nécessaire pour continuer à progresser, en tant qu'humanité, en tant que civilisations, pays, communautés, personnes, Nous pouvons avoir l'impression que cette économie n'est pas possible, pas réaliste, parce que les mots sont piégés, parce que la croissance est un mot piégé et mal mesuré. Parce que le PIB est un outil beaucoup trop rudimentaire et incomplet pour permettre de naviguer au degré de précision auquel nous allons devoir le faire avec des paramètres beaucoup plus nombreux qu'auparavant. Les prix immobiliers font grimper le PIB mais l'artificialisation n'est déduite nulle part. La compétitivité est aussi un mot piégé. Le terme traduit la capacité

d'une économie ou d'une entreprise à faire face à la concurrence. Certes la compétitivité, ce son d'abord des coûts, mais coût de renouvellement des l'économie à accéder mettre en œuvre

ressources utilisées, nous no connaissons pas la vérité sui ces coûts. La compétitivit repose sur la capacité de ressources dont elle a besoin d'une facon distinctive qui lu

procure un avantage concurrentiel Parmi les ressources clés du futur à sécuriser, il y aura la capacité à **attirer du**

donc forcément plus résiliente, plus vivante. Non par vertu, mais par réalisme

Ces sujets sont au cœur de toutes les conversations actuelles entre la finance, les entreprises et les régulateurs au niveau mondial. Des normes extracomptables sont en train de voir le jour pour **factualiser la performance environnementale et** sociale des organisations

Nous ne sommes que l'une des formes du vivant. Pas moins, mais pas plus Ce qui fait l'avantage concurrentiel d'une entreprise, d'une région, d'un pays, ce que cela. Ce concept du vivant permet par la force de la langue elle-même de n'est pas seulement son efficacité économique, c'est avant tout son identité, ne plus opposer humain et nature puisque par définition nous en sommes des sa culture, le narratif qui cimentent la cohésion sociale dans une vision qu **donne du sens**, c'est-à-



d'une combinaison très pensée d'innovations techniques, choisies, sans doute ntensives en capital pour la plupart, et d'innovations sociales, de processus de gouvernance, d'intelligence collective, d'inclusivité sociale, dont l'essence ne sera pas capitalistique, mais locale et culturelle. Cette combinaison ancrera l'économie et ses acteurs dans une souveraineté qui la rendra compétitive. Il n'y aura pas de transition climatique sans transition sociale, notamment au niveau de la distribution des revenus. Certains écarts ne sont plus soutenables. Le plus critique, le plus complexe, la vraie révolution sera de dessiner une

du long terme), à parti

compétitivité par et pour le vivant. Il s'agit de refaire alliance avec le vivant. Il n'y a rien de vivant dans notre théorie économique et nos indicateurs. Or le vivant recèle à la fois les menaces et les opportunités pour demain, selon le positionnement que nous adoptons à son égard. Redonner sa place au vivant dans l'économie, c'est reconnaître l'existence et définir des « communs », des biens publics. Et à partir de là, comprendre qu'il n'y aura pas de compétitivité sans efficience (performance et efficacité) dans la gestion, la préservation, et la régénération de ces communs.

D'une part leur faire une place dans les mécanismes économiques, et d'autre part valoriser la contribution chacun des acteurs économiques (au'ils tirent des ressources sur ces communi ou au contraire les restaurent) à leur régénération.

Nous allons devoir reconnaître que nous sommes non seulement immergés dans le vivant, mais que nous sommes neuplés constitués par vivant, soumis au vivant en dépit d'une intelligence que nous fantasmons détachée de ces contingences.

« Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre ». Notre dignité humaine d'aujourd'hui c'est de lutter contre le prétendument inéluctable. le « c'est trop tard », le « c'est comme ça ». Comme l'a écrit De Gaulle dans ses mémoires, le nombre de ceux qui l'ont suivi dans la résistance au départ était insignifiant. c'est pourtant eux qui ont fait la différence. Chaque nuit de notre vie nous est donnée pour faire naître demain.

L'ISSB (International Sustainability Standards Board) vient de créer des normes extracòmptables qui vont revisiter le « code source » de la finance mondiale et nsérer au cœur de son logiciel un nouvel ADN, d'y remettre le climat, le vivant, a biodiversité, l'humain. L'ISSB est une opportunité unique pour synchroniser la finance et l'économie en transition.

Il ne s'agit pas tant ou pas seulement d'ouvrir la voie que de la baliser, de équiper pour la sécuriser et permettre la progression du plus grand nombre, de toutes celles et tous ceux qui voudront l'emprunter ou la poursuivre.

orsque nos décisions seront resynchronisées au rythme du vivant dans cette inextricable interdépendance qu'est l'économie, alors nous respirerons à pleins poumons en découvrant de nouveaux horizons pour inventer demain. C'est ainsi qu'une économie peut prospérer sans une croissance, au sens où nous entendons aujourd'hui, à condition de repenser son organisation et de s'inscrire dans un chemin de transition vers **une économie de la post-croissance**, où les actifs, le patrimoine et l'art auront une place première

L'HEURE DES PREDATEURS

O L'enjeu majeur de la data

plus proches conseillers. Quelle attitude adopter face à ces visiteurs inattendus Guiliano da Empoli débute son dernier ouvrage (Gallimard, 2025) auquel j'ai emprunté le titre pour ce Focus. Pris en étau, entre ceux qui voulaient repousser les intrus et ceux qui pensaient le contraire, entre ces avis opposés, l'empereur



Nous sommes auiourd'hui émocraties occidentales se ont soumises, notre docilité ne suffit plus à assurer notre survie. Les conquistadors modernes (les géants de la ech en particulier) imposent eur empire. **Le socle sur** equel reposait l'ancien ordre

d'hésitation : ayant voulu

léshonneur, Moctezuma eut

Si, au milieu des années 2010, les Brexiters, Trump et Bolsonaro pouvaient apparaître comme un groupe d'outsiders, défiant l'ordre établi et adoptant une stratégie du chaos, comme le font les insurgés en guerre contre une puissance supérieure, aujourd'hu la situation s'est inversée : le chaos c'est l'arme des rebelles, le sceau des dominants. Si, en occident, la première moitie du XXème siècle avait enseigné aux hommes politiques les vertus de la retenue, la disparition de la dernière génération issue de la guerre a permis le retour des démiurges qui réinventent la réalité et prétendent la façonner selon leurs désirs. Si l'ancien monde supposait des garde-fous (indépendances de certaines institutions, droits de l'homme attention portée aux répercutions internationales), tout cela n'a désormais plus la moindre valeur. Dans ce nouveau monde, tous les processus en cours seront dépassés face à la seule option possible des « accélérationnistes » qui sont pied au plancher. L'idée même d'une limite à la logique de la force, de la finance et des cryptomonnaies,

à l'emballement de l'IA et des ou au basculement de l'ordre international vers la jungle est sortie du domaine d concevable.

Dans ce monde nouveau. le comprendre: des descendants de la famille Borgia, qui a longtemps régné sur Rome à coups d'empoisonnements, de fratricides, de luttes acharnées ses plus illustres représentants. César Borgia (1475-1507), a

pour le pouvoir, et dont l'un de servi de modèle à Machiave pour son Prince (c'est-à-dire en fait l'affirmation du pouvoir au milieu du

chaos), ont un avantage décisif car ils ont l'habitude d'évoluer dans un monde sans limites. Ils ne se contentent pas de résister à l'adversité, ils tirent leur force de l'inattendu, de l'instable et du belliqueux. Donald Trump est une forme de vie extraordinairement adaptée au temps présent. Il ne fonctionne qu'à l'oral se font d'eux-mêmes. en produisant dans un environnement chaotique des décisions audacieuses Les politiques honnêtes qui sidèrent ses adversaires. Mais il n'est que l'illustration du fait qu'il n'y a servent l'idée qu'ils se pratiquement plus de relation entre la puissance intellectuelle et l'intelligence font de la nation. Chez le politique. Comme le disent les chinois, le pouvoir est un dragon dans le brouillard. Finalement, il s'agit de faire **un bond dans le noir**.

Désormais les réponses à l'incertitude et au danger semblent se trouver dans la rapidité et dans la force. L'heure des prédateurs n'est au final peut-être qu'un retour à la normale. Le politiste Vincent Martigny avait eu la même intuition il y a guelgues années, en publiant Le retour du Prince (Flammarion, 2019).

« Quand les premières nouvelles du débarquement d'Hermàn Cortès parvinrent L'anomalie a peut-être été la courte période pendant laquelle on a pensé à la capitale de l'Empire aztèque, Moctezuma II convoqua immédiatement ses pouvoir brider la quête sanglante du pouvoir par un système de règle. Pour choquant que cela soit, c'est ce que nous dit Plutarque, les chroniques de la arrivés d'on ne sait où à bord de curieuses cités flottantes ? » C'est ainsi que 🔝 Renaissance ou les mémoires de l'Ancien Régime. Les borgiens d'aujourd'hui ne lisent pas les Anciens, mais ils se reconnaissent entre eux : Mohammed Ben Salmane (MBS), Trump, Milei, Bukele, ... qui à la question « quelle est la différence entre un fou et un génie ? », répondent : « Le succès ! ». Et il semble fit ce que les politiques, de tout temps, font dans ce genre de situation : il qu'une majorité du peuple a cessé de considérer les règles comme une garantie décida de ne pas décider. Le de sa liberté et commencé à les percevoir comme une gigantesque arnaque, résultat fut celui qui, de tout — pour ne pas dire un complot des élites, en vue de l'opprimer,

> Par petites touches, **le récit impressionniste de l'effondrement** de tout ce sur quoi reposait l'ancien ordre politique est glaçant, la situation actuelle de l'Europe l'illustre cruellement. Ce qui nous retient d'être gagnés par le découragement et **le déshonneur et la guerre**. c'est de prendre conscience que d'autres, avant nous, ont été confrontés à des questionnements similaires. Les résonances entre notre époque et celle de Machiavel sont évidentes : comprendre comment le pouvoir peut s'affirmer au dans cette situation. Les milieu du chaos, quand tout le monde se bat contre tout le monde et que la force redevient la seule règle du jeu.

> > En situation d'incertitude, lorsque la légitimité du pouvoir est précaire et peut être remise en cause à tout moment, **celui qui n'agit**



pogée du pouvoir devient seule à même de produire 'effet de sidération sur lequel se fonde le pouvoir du prince. Au fond, c'est la description de l'esthétique, des pratiques et de la psyché borgiennes qui vont conduire le combat. Gageons qu'il contribuera

à nous sortir de cet état de

sidération collective qui.

pas peut être sûr que les

changements auront lieu

à son désavantage. Mieux

car c'est avec elle que coïncide

jusqu'ici, nous empêche dé penser juste. Est-il encore temps? La partie reste-t-elle encore ouverte? Si tel ne devait pas être le cas, ce serait tout l'engagement politique qui serait réinterrogé.

On ne saurait être dans l'attente d'un Maistre qui annonce comme à la marquise de Costa : « Il faut avoir le courage de l'avouer, madame : longtemps nous n'avons point compris la révolution dont nous sommes les témoins ; longtemps nous avons prise pour un événement. Nous étions dans l'erreur : c'est une époque ».

Le grand dilemme qui a structuré la politique au XXème siècle est le rapport entre l'Etat et le marché. Au XXIème siècle, le clivage décisif devient celui entre l'humain et la machine. Quelle part réserver à l'intelligence humaine et quelle part confier à l'IA? Alors que nous possédons de plus en plus d'informations, nous sommes de moins capables de prédire l'avenir. Nous avons de fait de moins

dans lequel nous nous réveillerons demain matin. pourtant. **la data** devient l'enjeu majeur Les mauvais politique

asservissent la nation a l'idée ambitieuse qu'ils politiques de génie, l'idée au'ils se font d'eux-même et celle qui se fait de l nation n'en font qu'une Souhaitons que le génie dépasse le fou et accède



Stéphane

SODALITE

> Une présence médiatique pour défendre le Cantal :



LesEchos **actucanta**

➤ Mission de contrôle « DGF » :

Avec ma collègue sénatrice Isabelle Briquet, j'ai été chargé par la Commission des finances du Sénat d'une mission de contrôle budgétaire sur la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Nous avons mené de nombreuses auditions d'élus, d'experts et d'administrations. Objectif : identifier les failles d'un système devenu illisible et inéquitable, et poser les bases d'une réforme juste transparente et soutenable.



CONTRACTUALISATION

Participation au comité de

pilotage «France Ruralités»: suivi

des avancées et contractualisation

Proposition "Big Bang" État-

collectivités : nouvelle fiscalité

foncière, dotations recentrées sur

l'investissement, élargissement

France Ruralités Revitalisation:

augmentation de la DSR au

bénéfice de toutes les communes

Commission DETR 2025

enveloppe de 11,47 M € (306

Commission d'enquête

dépenses publiques.

commande publique,

les hâtiments agricoles.

'agences & opérateurs de l'État"

demandée pour rationaliser les

Commission d'enquête sur la

Rapporteur CMP PPL

Transformation des bureaux en

logements", une ouverture sur

PPL frais bancaires de

succession : protection des

PPL facilitant la communali-

Intervention titres-restaurants

extension des usages pour

PPL favorisant la sortie de

sation des biens de section.

l'indivision succéssorale,

soulager le pouvoir d'achat

ᇌ Je plaide pour que la démographie devienne une **priorité**

stratégique de la Nation. Cela suppose des politiques

territoire ambitieuse, et une approche globale qui conjugue

ohérente et assumée. Et surtout, une priorité accordée à la

natalité, jeunesse, logement, santé et immigration de facon

À l'échelle locale, le Cantal a enregistré une inflexion

positive : un léger rebond de population, avec 1/3

ou en hausse. Ce signe encourageant vient confirmer que

notre département, résilient et attractif, peut incarner une part de la réponse

niliales renouvelées une politique d'aménagement du

>Transport scolaire:

Pendant trois jours, j'ai réuni maires, élus et partenaires locaux pour présenter les évolutions du transport scolaire et des mobilités dans le Cantal. Dès la rentrée 2025, la Région renforce son action avec 215 circuits, 5000 élèves transportés et un abonnement gratuit pour les maternelles et primaires. Le réseau devient aussi accessible en illimité pour les collégiens et lycéens. Sécurité, modernisation, harmonisation tarifaire: autant d'axes concrets pour répondre aux

> Remise d'un véhicule au Secours Populaire J'ai eu le plaisir de remettre les clés d'un camion

frigorifique électrique au Secours populaire du Cantal, financé par la Région. Ce soutien s'inscrit dans une volonté forte de valoriser la solidarité et l'économie sociale et solidaire. Il permet à l'association de poursuivre son action essentielle auprès des plus démunis. Merci aux bénévoles engagés pour cette belle chaîne humaine, qu'il nous appartient de soutenir durablement. Les Restos du Coeur ont aussi bénéficié de la même dotation.



> Accueil de visiteurs au Sénat

Lieu chargé d'Histoire, le Palais du Luxembourg a traversé les siècles, de Marie de Médicis jusqu'au Sénat d'aujourd'hui. Entre ses murs, de grandes figures ont siégé et marqué notre pays. J'ai à cœur d'y accueillir régulièrement des jeunes et des élus pour leur faire découvrir ce lieu unique et le rôle du Sénat. Si vous souhaitez organiser une visite, ie reste à votre disposition pour en convenir ensemble.

> Z00M : IA

et nos organisations. Elle offre au secteur public une chance d'adapter ses services aux citoyens et d'anticiper les évolutions. J'ai travaillé au Sénat sur l'usage de l'IA dans les services publics et nos territoires. Dans le Cantal, elle peut rendre nos TPF plus compétitives. Encadrée, comprise et contrôlée, l'IA peut devenir un levier pour rapprocher l'action ublique des citovens et garantir l'équité territoriale



François Cheng

ECOUTER • INFORMER • PARTAGER • AGIR • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER • ECOUTER • INFORMER • PARTAGER • AGIR • TRANSMETTRE • ACCOMPAGNER •

En cette année 2025, une donnée mérite notre pleine attention : **la France enregistre son plus bas niveau de naissances depuis 1945**. Avec 663 000 financement des retraites, dans le besoin de main-d'œuvre. Pourtant, la France continue de regarder ailleurs, prisonnière du court terme.

systèmes sociaux, à maintenir des services publics accessibles, à transmettre. Les nationale. Oui, un sursaut est possible. Il repose sur la volonté, la lucidité et la

conséquences sont déjà visibles : dans les écoles, dans les hôpitaux, dans le confiance. C'est l'appel que je lance, pour la France comme pour le Cantal.

L'intelligence artificielle (IA) bouleverse nos vies



Pour en savoir plus, rendez-vous sur stephane-sautarel.fr

DES SUCCÈS :

France Ruralités Revitalisation (FRR)

Obtention du zonage FRR sur l'intégralité du Cantal, offrant exonérations fiscales et sociales, majoration de la DSR et soutien au commerce, aux professions de santé et à l'artisanat, une première pour le Cantal, et ce jusqu'en 2029.

Assouplissement du ZAN

Adoption de la PPL TRACE, remplaçant le ZAN par une approche concertée : objectif-50 % en 2031, souplesse pour les communes et renforcement de leur rôle. Il reste à l'adopter à l'Assemblée Nationale.

Après des années de combat, obtention du libre choix des communes sur la compétence eau et assainissement, mettant fin au transfert obligatoire aux EPCI

Obtention du passage en quotidien du train de nuit Aurillac-Paris, un levier concret pour le désenclavement et l'attractivité de notre territoire.

Secrétaires de mairie

s ouvrant évolutions de carrière, bonifications et formations aux secrétaires de mairie, avec un suivi prévu pour répondre aux

Dotation aménités rurales

pte d'un abondement de +10M€ en 2025 de la dotation aménités rurales. valorisant le rôle des communes rurales dans la transition écologique, après son volution substancielle de 2024.

 Brigades de gendarmerie
 Obtention de l'ouverture d'une nouvelle brigade fixe à Jussac et d'une brigade mobile sur l'est-Cantal. Obtention de la construction d'une nouvelle gendarmeri à Laroquebrou. Soutien aux rénovations des brigades de Puycapel et Mauriac.

l'ai contribué à créer DILICO, un mécanisme de lissage des finances locales, protégeant les communes rurales tout en participant au redressement des finances publiques. PTZ (Prêt à Taux Zéro)

Obtention de l'extension du PTZ aux zones B2 et C, dont le Cantal, pour l'ancien et le neuf, facilitant l'installation de familles dans nos territoires.

• Fin de la contribution des EPCI aux transports scolaires tention du financement intégral par la Région de ce service, générant une onomie de 600 000€ par an pour les Communautés de communes du Cantal

Lutte contre les déserts médicaux

Obtention de la 4ème année d'internat de médecine générale, d'un assouplissement des PADHUE, et d'un programme de lutte contre les déserts médicaux.

UN ÉCHEC:

Malgré mon engagement constant aux côtés des élus locaux, plusieurs classes seront encore amenées à fermer dans le Cantal cette année. Je reste mobilisé adaptés à la réalité de nos territoires, même si un espoir demeure...

MISSION D' ÉTUDES JAPON / CORÉE :

participé à un déplacement en Co Sud et au Japon. Cette mission a pe et d'identifier des pistes inspiran pour la France. Le système japonais d collectivités territoriales, plus simple e opportunités concrètes s'ouvrent aussi l'export de viande bovine vers la Corée



A la veille du renouvellement des conseils municipaux, je vous invite à découvrir ce cinquième numéro de SODALITE. Exceptionnellement mon édito sera bref, tant il me semble que beaucoup a déjà été dit sur ce mandat ô combien chahuté depuis 2020. Il se limitera ainsi à un « MERCI ». Un grand merci, aux Maires, à tous les conseillers municipaux, aux acteurs associatifs, économiques et sociaux, qui sont engagés au service des autres, quel que soit leur choix de poursuivre ou non cet engagement au-delà de l'échéance de

mars 2026.

Un autre mot seulement : liberté, valeur qui m'est si chère. Parmi les grands disparus de ces douze derniers mois, figure Mario Vargas Llosa, grand démocrate, académicien et prix Nobel de littérature. Sachons écouter ce qu'il nous dit : « Si l'on veut des sociétés qui soient libres, dynamiques, où onctionne vraiment la démocratie, alors vous avez besoin de citoyens ui soient véritablement mécontents du monde tel qu'il est fait, qui aient soif d'absolu. La littérature provoque cela. Lire, c'est protester contre les

insuffisances de la vie. Lire, c'est se mettre en état d'alerte permanent contre toute forme d'oppression, de tyrannie, c'est se blinder contre la manipulation de ceux qui veulent nous faire croire que vivre entre des barreaux, c'est vivre en sécurité. »

Merci à vous, restons libres! Et lisons!

Très sincèrement Stéphane Sautarel

Massiac

Saint-Flour

de la commune autour du 7e art.

Saint-Vincent-de-Salers

travaux de restauration de l'éalise.

ACCUEIL DES MAIRES DU CANTAL AU SÉNAT



l'occasion du Congrès des Maires de France, j'ai eu l'immense plaisir, aux côtés de mon collègue sénateur Bernard Delcros et des députés Vincent Descoeur et Jean-Yves Bony, d'accueillir au Sénat une délégation de plus de 110 élus du Cantal, conduite par Christian Montin, président de l'AMF15, et en présence de Bruno Faure, président du Conseil

Ce moment de rassemblement a été l'occasior de réaffirmer notre attachement commun à la commune, cellule de base de la République, et de rappeler combien le Sénat, véritable maison des territoires, est aux côtés des élus locaux.



La venue du président Gérard Larcher, qui a cantalienne, a été particulièrement appréciée Il a réaffirmé, dans un contexte politique tendu le rôle du Sénat comme point d'équilibre de dialogue, et de défense des territoires ruraux.

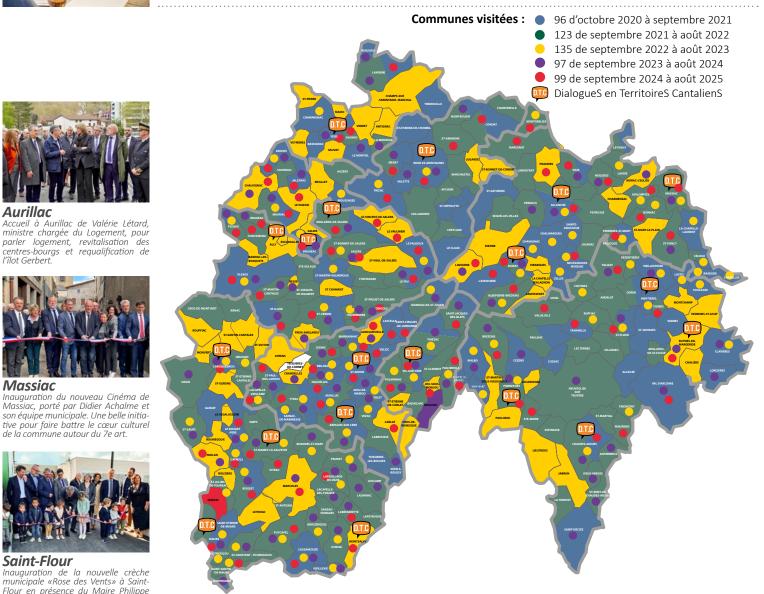
Ce temps d'échange s'est tenu à un moment lécisif, alors que le projet de loi de finances 2025 allait être examiné en séance. J'ai pu rappeler les combats que nous menons au Sénat pour préserver les moyens d'action des communes rurales et garantir la capacité d'investissement local. Chaque maire, à son échelle, incarne la République de proximité. Leur engagement mérite d'être entendu, respecté, accompagné



2025 : MES CHEMINS CANTALIENS

Mon engagement au service des communes et des collectivités est ancré au coeur de mon action. Le partage des attentes, l'accompagnement des projets, la mise en réseau et les visites sont toujours des moments plein d'enseignements, sur le terrain auprès des Maires et de leurs équipes municipales.

Mes rencontres avec les Maires, les conseils municipaux et les communautés de communes permettent de comprendre les projets de chaque commune pour les accompagner au mieux. Manifestations, inaugurations et temps conviviaux initiés par les communes sont aussi des moments privilégiés de partage.





Vic-sur-Cère et des travaux de réhabilitation du bâtiment de la Fondation Bertrand. avec Annie Delrieu, Maire,

auration d'une stèle rendant hom-

Nord. à l'occasion de la commémora-



Quézac de son conseil municipal un momen d'échange à Quézac pour aborder les projets communaux et faire le lien avec les enjeux législatifs actuels.



Chalvianac Serge Leymonie, pour participer aux tance locale, devant la stèle du barrage de l'Aigle et celle d'Aynes



côtés de Linda Benard et de son conseil municipal. Une très belle réalisation





CMEJ d'Aurillac au Sénat



2025: MON ACTION PARLEMENTAIRE

action législative exige un engagement de conviction pour répondre aux attentes de nos concitoyens, du 'action pays et de nos territoires. Rapporteur de plusieurs textes, rédacteur de propositions de loi et de nombreux imendements, dont plusieurs ont pu être adoptés lors du PLF (Projet de Loi de Finances) 2025, je reste nobilisé avec constance et détermination.

Mon action parlementaire est orientée au service de la ruralité, de l'aménagement du territoire et de l'intérêt général. Retour sur quelques temps forts d'une année de travail au Parlement. Retrouvez l'intégralité de mon travail législatif sur mon site www.stephane-sautarel.fr

O DILICO: une innovation au service des collectivités

Dans le cadre du **projet de loi de finances pour 2025**, le Gouvernement avait initialement prévu un prélèvement de cinq milliards d'euros sur les collectivités locales. Une mesure brutale et injuste, à laquelle j'ai immédiatement souhaité opposer une alternative plus soutenable. En tant que rapporteur spécial de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » au sein de la commission des finances du Sénat, l'ai participé activement à la construction d'un nouveau dispositif : le DILICO, pour « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales ».

Ce mécanisme permet de ramener l'effort global à 2,2 milliards d'euros, dont 1 milliard « seulement » au titre de cette mise en réserve temporaire. Loin d'être confiscatoire, ce dispositif garantit aux collectivités le retour intégral des sommes mises de côté, sur trois ans. Il tient compte de la diversité des situations locales, en modulant la participation des collectivités selon leur richesse, leur

ragilité et leur niveau de charges. Il est également limité dans le temps et encadré dans son montant (maximum 2% des recettes de fonctionnement), ce qui le rend plus juste, plus prévisible et mieux accepté.

Le DILICO représente un progrès significatif. Il a permis de préserver l'essentiel, en particulier pour les départements les plus en difficulté, dont le Cantal, et les territoires ruraux. Je me réjouis qu'il ait été non seulement adopté par le Sénat, mais aussi repris par le Gouvernement, preuve que le dialogue parlementaire peut produire des solutions utiles innovantes et équilibrées. Ce dispositif incarne notre capacité à défendre les territoires tout en prenant part, de manière responsable, à l'effort collectif de redressement des finances publiques.

• Le «Big Bang» des relations financières entre l'Etat et les collectivités

Depuis plus de quarante ans, **les relations financières** entre l'État et les collectivités territoriales **se sont** complexifiées à l'excès. Dotations empilées, fiscalité locale illisible, imprévisibilité chronique : tout cela nuit à la confiance, à l'investissement public local et à la cohérence de l'action publique. **Face à une situation budgétaire** nationale inédite, il ne s'agit plus de raboter à la marge, mais de repenser l'ensemble du cadre.

C'est pourquoi je propose un véritable « big bang » des relations financières entre l'État et les collectivités, que je souhaite voir pris en compte dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, au moins au niveau des orientations. Cette réforme systémique repose sur trois piliers. Le premier est la création d'un impôt foncier unique, plus simple et plus juste, basé sur la valeur réelle des biens et non plus sur des bases locatives désuètes. Il garantirait aux communes, intercommunalités et départements des recettes stables, tout en renforçant l'équité fiscale et la péréquation.



brute des collectivités, mais l'essentiel de l'effort serait consacré à l'investissement, via des fonds ciblés sur a transition écologique et la cohésion des territoires Enfin, le troisième pilier vise à moderniser le remboursement de TVA, pour permettre aux collectivités de bénéficier de gains concrets, tout en allégeant la charge budgétaire de l'État. Ce nouveau modèle, plus lisible et équilibré, permettrait d'améliorer le solde public tout en redonnant aux collectivités des moyens clairs, durables et adaptés à leurs responsabilités. C'est une réforme ambitieuse mais

Mieux reconnaître les secrétaires de Mairie et améliorer le statut des élus

nécessaire, que je défends pleinement pour qu'elle figure dès 2026 dans les choix budgétaires de la Nation.

Parce qu'il n'y a pas de commune sans secrétariat de mairie, ni de démocratie locale sans élus engagés, le Sénat a agi pour mieux reconnaître et soutenir ceux qui font vivre nos territoires au quotidien. Deux textes majeurs ont marqué cet engagement.

insécurités juridiques, tout en renforçant la protection des élus victimes de menaces ou de violences. Adopté au

Le premier concerne les secrétaires de mairie. Après de longs mois d'attente et de relances, les décrets d'application de la loi adoptée fin 2023 ont enfin été publiés début 2025. Ils ouvrent de **nouvelles** perspectives d'évolution de carrière : promotion en catégorie B. bonifications d'ancienneté, formations qualifiantes. Ce sont des avancées concrètes. Mais elles restent incomplètes. Sur le terrain, les revalorisations sont souvent jugées insuffisantes et les difficultés le recrutement persistent. C'est pourquoi un état des lieux devra être dressé d'ici la fin de l'année afin d'envisager les ajustements nécessaires pour assurer l'avenir de ce métier clé, en lien direct avec les maires.

Dans le même esprit, le Sénat a adopté une proposition de loi portant création d'un véritable statut de l'élu local. Ce texte ambitieux vise à rendre plus attractif l'engagement dans la vie publique locale, à mieux protéger les élus et à sécuriser leur parcours. Il prévoit une revalorisation des indemnités, des droits sociaux renforcés, des facilités pour concilier mandat et vie professionnelle, ainsi que des garanties de réinsertion en fin de mandat. Il lève aussi certaines

Sénat il doit désormais l'être à l'Assemblée Nationale

O PLF 2025 : une CMP* historique Le budget 2025 a été marqué par un engagement fort du Sénat pour défendre les collectivités. Grâce à notre mobilisation, la contribution des collectivités à l'effort national a été ramenée de 5 à 2,2 milliards d'euros. Le dispositif DILICO, que j'ai porté

Nous avons également obtenu la pérennisation du zonage France Ruralités Revitalisation (FRR), un renforcement ciblé de la DGF, notamment de la Dotation de Solidarité Rurale (+150 M€), et la sauvegarde du FCTVA. Les dotations d'investissement (DETR, Fonds vert...) ont été préservées ou renforcées. Enfin, plusieurs mesures soutiennent le logement, la mobilité, ou les Maisons France Services.

réserve par une épargne temporaire, non confiscatoire.

Ce budget, bien que contraint, marque un effort tangible pour la ruralité et les communes. Il faudra toutefois aller plus loin en 2026 pour garantir l'autonomie financière des collectivités et pérenniser l'investissement local. *Commission Mixte Paritaire

O PPL* TRACE

Le Sénat a adopté la proposition de loi TRACE (Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Élus locaux), que j'ai cosignée. Elle vise à corriger les effets excessifs du dispositif ZAN, sans renier l'objectif de sobriété foncière, mais en le rendant plus juste, plus lisible, et surtout soutenable pour nos communes.

Cette nouvelle trajectoire s'appuie sur le dialogue territorial, renforce le rôle des élus dans la gouvernance foncière, assouplit les règles de planification et sécurise les projets déjà engagés. Les grands projets d'intérêt national ne seront plus imputés aux enveloppes locales. L'urbanisation des friches est encouragée, et les projets essentiels (logement social, industries, énergies renouvelables, services publics) sont temporairement exclus du décompte

Ce texte représente une vraie victoire pour nos territoires ruraux, qui n'avaient pas à payer seuls le prix de décisions centralisées. Il appartient désormais à l'Assemblée nationale de

Face à l'urgence sanitaire sur nos territoires, le Sénat a adopté une proposition de loi pragmatique et attendue visant à améliorer l'accès aux soins. Fruit d'un an de travail avec les professionnels de santé, ce texte propose des solutions concrètes évaluation des besoins au plus près du terrain, renforcement de l'offre dans les zones sous-dotées, libération de temps médical.

Il maintient la liberté d'installation des médecins mais impose. en cas d'installation dans des zones surdotées, un engagement à exercer aussi dans des territoires en tension. Il simplifie l'exercice en cabinet secondaire, valorise les infirmiers en pratique avancée, et encourage les coopérations entre professionnel J'ai soutenu ce texte, car il représente l'ultime tentative de réforme par le dialogue. Si ces mesures échouent, il faudra envisager une régulation plus contraignante.

Nos territoires ne peuvent plus attendre. C'est un enjeu d'égalité républicaine autant que de santé publique.

Coles

Depuis plusieurs mois, ie me suis fortement mobilisé face aux menaces de suppressions de classes dans le Cantal, malgré l'engagement national qui avait été pris au titre du programme France Ruralités. J'ai interpellé la ministre de l'Éducation nationale au Sénat, rencontré les conseillers du Premier ministre à Matignon, co-signé un courrier avec mes collègues parlementaires au Recteur, et participé aux mobilisations locales aux côtés des élus et des parents d'élèves. En vain... ou presque!

Alors que nous avions obtenu la non suppression de poste au niveau national, le Cantal se voit frappé une nouvelle fois de nombreuses fermetures de classes inacceptables. Nous devons revoir les conditions d'établissement de la carte scolaire sur le fond comme sur la forme.

l'ai aussi soutenu au Sénat une évolution législative renforcant un véritable **pouvoir de dérogation du Préfet** pour préserver les écoles rurales. C'est une avancée de bon sens : nos écoles rurales sont souvent le dernier service public, et nous devons les sauvegarder dans l'intérêt de l'enfant et de nos territoires.



LES MONTAGNES CITOYENNES

Rendre les citoyens actifs dans la recherche collective de solutions es plus nécessaire que jamais, réfléchir ensemble arâce à l'interventio d'un témoin qui nous élève avant d'agir, veiller au dénasseme

dez-vous, aui est désori



SÉNAT

PERMANENCE **PARLEMENTAIR**

15, rue de Vaugirard 15000 Aurillac 01 42 34 44 15 s.sautarel@senat.fr Beriwan DIESSLER

75291 Paris Cedex 06 04.71.64.21.38 contact@stephane-sautare Collaborateurs



(7) (1)